



FO JUSTICE
Région GRAND EST

FILIÈRE EXPERTISE : DES AVANCÉES CONCRÈTES, DES DROITS GARANTIS

Le Bureau Régional **FO Justice** Grand Est adresse encore une fois ses Félicitations aux nouveaux Brigadiers-Chefs de la filière expertise, promus au titre de l'année 2025.

Ces promotions, prononcées sur place et sans prise de responsabilité, sont le résultat direct des combats menés et gagnés par **FO Justice** pour le Corps d'Encadrement et d'Application.

CATÉGORIE B : DES EFFETS CONCRETS

**La fusion des grades,
L'accès à la catégorie B,
Des reclassements indiciaires favorables,
La conservation de l'ancienneté.**

Ces avancées permettent aujourd'hui une véritable évolution de carrière pour les agents de la filière expertise, sans mobilité imposée ni responsabilité hiérarchique.

ACCÈS AU GRADE DE BRIGADIER-CHEF

Conformément à l'article 15 du décret n°2023-1341 du 29 décembre 2023, la situation administrative est appréciée au 1er janvier 2025.

Deux voies possibles en 2025 : Examen professionnel RAEP, Tableau d'Avancement.

EXEMPLE CONCRET DE REPRISE D'ANCIENNETÉ

- Brigadier 2022 :
Échelon 6 – indice **483**
(indice pension retraite : 621)
- Fusion des grades (FO) – 2023 :
Échelon 12 – indice **502**
(+ 1 an et demi)
(indice pension : 645)
- Catégorie B (FO) – 1er janvier 2024 :
Reclassement avec ancienneté conservée + 1 an
Échelon 13 – indice **532**
- Brigadier-Chef au 1er janvier 2025 :
Échelon 6 – indice **532**
1 an d'ancienneté conservée
 - Au 1er janvier 2026 :
Échelon 7 – indice **544** (fin de grille)





FILIÈRE EXPERTISE : DES AVANCÉES CONCRÈTES, DES DROITS GARANTIS

Gains indiciaires :

- **+12 points** (brigadier 2024)
- **+42 points** (brigadier 2023)
- **+61 points** (brigadier 2022)

Indice pension retraite : 699 au 1er juillet 2026

ET APRÈS ?

Grâce aux grilles obtenues par **FO Justice**, les agents peuvent encore prétendre à l'accès au grade de Major Expertise en 2026, toujours :

- Sur place,
- Sans responsabilité,
- Avec une progression indiciaire réelle.

FO JUSTICE : DES DROITS, PAS DES PROMESSES

Rien de tout cela n'est le fruit du hasard.

Ces avancées sont le résultat :

- De négociations fermes,
- De revendications assumées,
- D'un syndicalisme libre et indépendant.

Ces résultats sont le fruit du rapport de force porté par **FO Justice, qui ne peut se Construire qu'avec des agents engagés, notamment à l'approche des élections Professionnelles 2026.**

Ces avancées démontrent clairement l'utilité d'un syndicat fort et représentatif.

Ces victoires engagent l'avenir !

Rejoindre FO Justice, c'est défendre ses droits, sa carrière et sa retraite.

Adhésion en ligne : [CEA - Syndicat FO Justice](#)

